

Image not found or type unknown



Comment s'associer sur un élevage canin existant

Par **Harmonie38870**, le **24/03/2013** à **16:04**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si nous pouvons nous associer mon ami et moi, en sachant que nous sommes tous les deux titulaires du Certificat de Capacité.

Mon ami a créé un élevage, il a déjà un affixe. Je l'ai rejoint depuis 2010 mais je n'ai aucun statut légal et nous souhaiterions officialiser ce travail sur l'élevage.

S'il est possible de s'associer pour cette activité, comment pratiquer, où faut-il s'adresser ?

Merci pour votre réponse